

Les espaces de travail partagés à la conquête des périphéries

Une cinquantaine d'espaces de travail partagés existent déjà hors des centres urbains en Suisse. La forme de travail devient ainsi un facteur de développement économique régional.

Jana Z'Rotz, Timo Ohnmacht

Abrégé Phénomène d'abord presque confiné aux grandes villes, les espaces de travail partagés colonisent de plus en plus les zones rurales et intermédiaires : sur les 200 qui existent en Suisse, une cinquantaine sont aujourd'hui déjà éloignés des centres urbains. Un sondage a montré que la plupart des utilisateurs travaillent au moins un jour par semaine dans un espace de travail partagé, ce qui leur permet de réduire les trajets. Cette nouvelle forme de travail est aussi un excellent moyen de développer son réseau professionnel et de favoriser l'émergence d'idées novatrices. Les retombées sont également intéressantes pour les communes et les régions périphériques : les espaces de travail partagés favorisent l'emploi décentralisé et créent un micropôle attractif.

Dans le sillage de la numérisation, le travail est de moins en moins tributaire d'un poste fixe et peut s'accomplir à domicile, en déplacement ou dans des espaces partagés. Cet essor de la flexibilité géo-temporelle se reflète dans l'enquête suisse sur la population active de l'Office fédéral de la statistique (OFS)¹ : le nombre de personnes actives qui travaillent occasionnellement chez elles est passé d'à peine 250 000 en 2001 à plus d'un million en 2018.

Cette évolution témoigne également du potentiel des espaces de travail partagés, qui mettent à disposition des équipements fixes tels qu'imprimantes, salles de réunion ou de repos. Les utilisateurs choisissent leur poste de travail sur le moment ou en réservent un sur une base quotidienne ou mensuelle. À la différence des bureaux ouverts ordinaires, les espaces de travail partagés placent les utilisateurs au centre : ces derniers, issus de branches et de domaines divers (professions libérales, communication, etc.), peuvent ainsi échanger des idées, s'entraider et travailler ensemble, ce qui crée un milieu social en perpétuelle mutation.

Des utilisateurs d'espaces de travail partagés ont été interrogés afin de connaître les raisons qui les ont poussés à opter pour cette forme de travail, leurs habitudes de mobilité ainsi que leurs valeurs et leurs préférences s'agissant du cadre de travail. Cette enquête constitue un volet d'une étude lancée en 2018 et financée par le Fonds national suisse pour la recherche scientifique

(FNS)². Un total de 250 utilisateurs travaillant dans plus de 80 espaces partagés de toute la Suisse ont répondu au questionnaire.

Plus de 200 espaces de travail partagés accueillant actuellement quelque 10 000 utilisateurs ont ouvert leurs portes en Suisse depuis 2007 (voir *illustration*, p. 44). Un quart d'entre eux se trouvent en zone rurale, c'est-à-dire (selon la définition retenue dans l'étude) dans les localités de moins de 50 000 habitants et celles qualifiées de périurbaines ou de rurales dans la typologie des communes de l'OFS³. Il s'agit par exemple de «PuraWorka» à La Tzoumaz (VS), de l'«Établi Volant» à Chaumont (NE) ou de «Voie70 – Espace Coworking» à Moudon (VD).

Environ la moitié des personnes ayant répondu au questionnaire sont des indépendants, et l'autre moitié des salariés qui travaillent pour la plupart comme spécialiste ou cadre dans des entreprises de toute taille. La majorité des répondants exercent une profession libérale ou sont actifs dans des services scientifiques ou techniques ainsi que dans le secteur des technologies de l'information et de la communication.

Une façon de réduire les trajets

Dans les zones rurales, les espaces de travail partagés sont un phénomène relativement récent : deux tiers des personnes interrogées

ont opté depuis deux ans au plus pour cette forme de travail en périphérie.

Sur l'ensemble de la Suisse, la majorité des sondés travaillent au moins un jour par semaine (durant cinq heures ou plus) dans un espace partagé ; en zone rurale, ce sont même plus de huit heures réparties sur plusieurs jours. Plus d'un utilisateur sur trois travaille dans un espace situé sur sa commune de domicile, une proportion qui atteint 50 % en zone urbaine. Pour environ quatre répondants sur cinq, l'espace partagé et le domicile se trouvent dans le même bassin d'emploi, de sorte qu'ils n'ont que de brefs trajets à accomplir pour rejoindre leur lieu de travail.

Pour de nombreuses personnes interrogées, la proximité avec leur lieu de domicile constitue un facteur de poids, d'autant plus apprécié en zone rurale. Parmi les autres motifs qui les incitent à opter pour un espace partagé, mentionnons la souplesse des horaires, les avantages par rapport à un bureau à la maison et les échanges avec les autres utilisateurs. Ceux-ci sont nombreux à apprécier la division spatiale entre logement et lieu de travail, pour autant que l'espace partagé reste proche de leur domicile. Ces espaces permettent par conséquent de réduire les trajets et renforcent l'attrait des communes comme lieu de résidence.

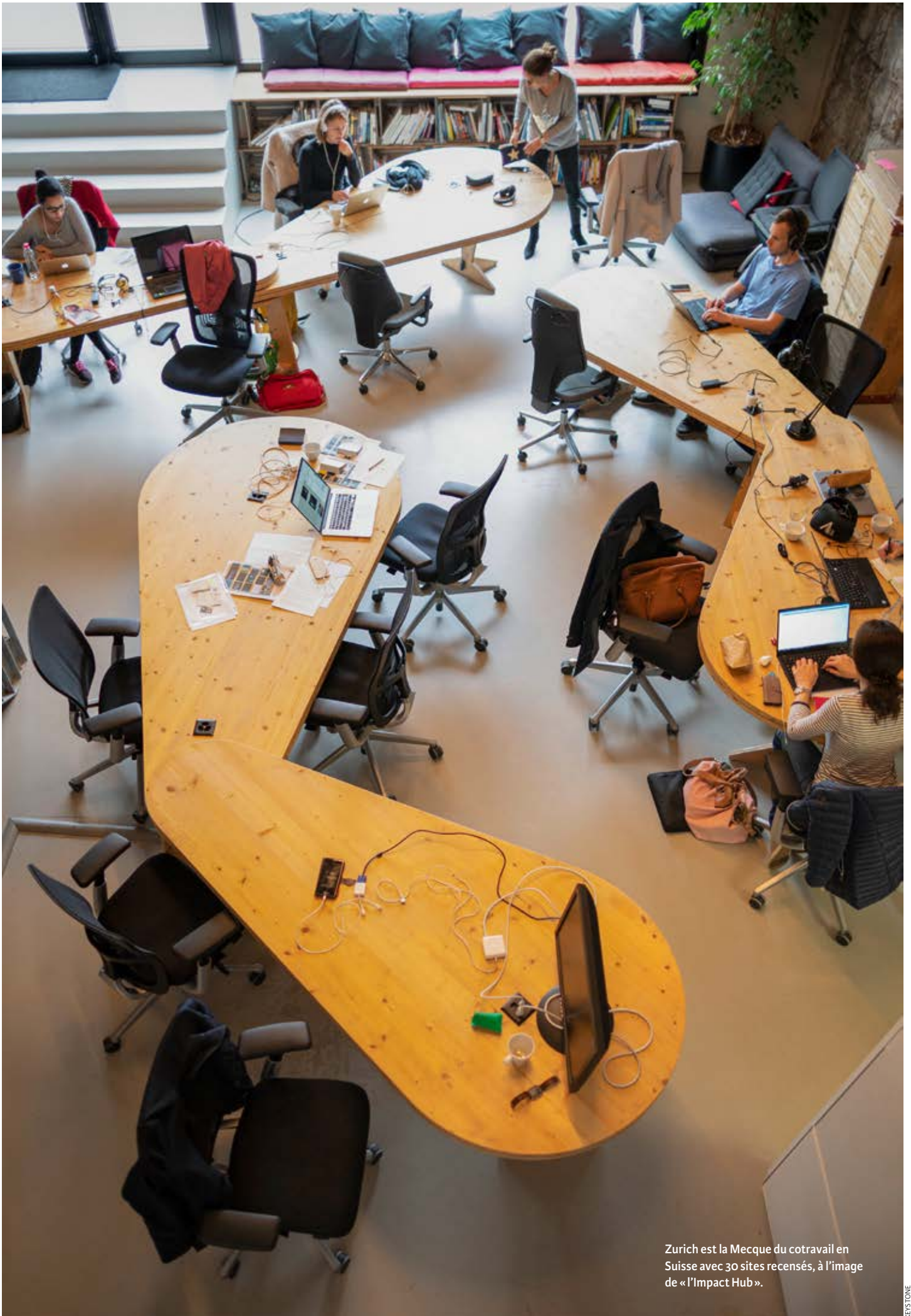
Favoriser les relations sociales

Le microcosme social des espaces partagés est en perpétuelle mutation en raison de la variabilité des horaires de travail et des fréquents changements d'utilisateurs, de sorte que la «communauté» en est un aspect important : la plupart des personnes interrogées y parlent avec les autres de problèmes, d'idées, de la vie de l'espace et de questions personnelles. Une personne sur cinq aborde ces sujets chaque fois qu'elle se rend à l'espace partagé et la moitié des utilisateurs une fois sur deux au moins. L'enquête montre toutefois qu'un sens de la communauté doit d'abord s'instaurer, ce qui dépend non seulement de la volonté des individus, mais

¹ OFS (2019) : Télétravail.

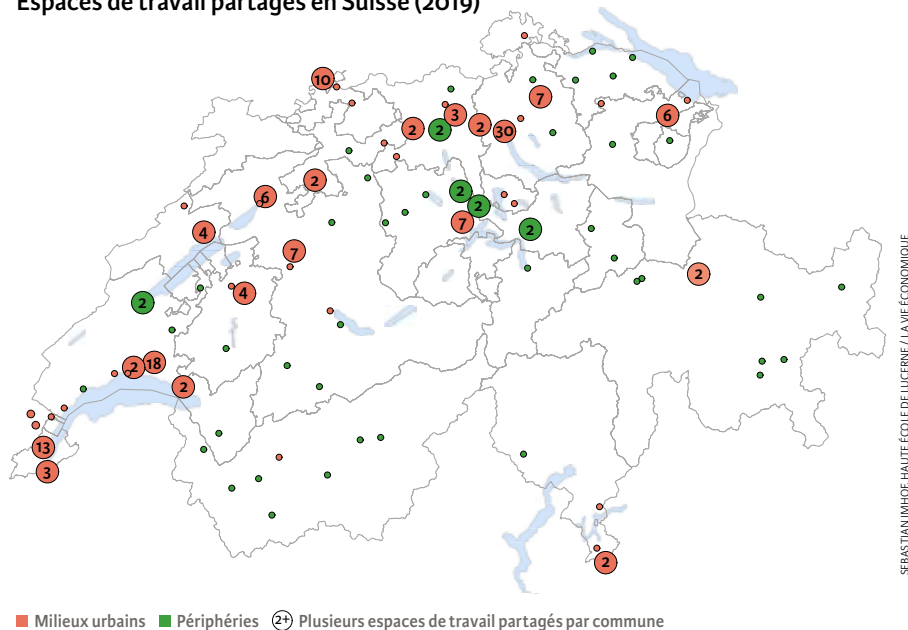
² Timo Ohnmacht, Thao Vu, Widar von Arx, Jana Z'Rotz et Nada Endrissat (2020). Digital lives in coworking spaces: *Do mobile lifestyles reduce rural-urban disparities?* Projet de recherche en cours de la Haute école de Lucerne – Économie et de la Haute école spécialisée bernoise.

³ OFS (2012), *Typologie des communes et typologie urbain-rural*.



Zurich est la Mecque du cotravail en Suisse avec 30 sites recensés, à l'image de « l'Impact Hub ».

Espaces de travail partagés en Suisse (2019)



■ Milieux urbains ■ Périphéries (2+) Plusieurs espaces de travail partagés par commune

Le graphique présente les quelque 200 espaces de travail partagés selon la typologie spatiale de l'Office fédéral de la statistique.

SEBASTIAN IMHOFF, HAUTE ÉCOLE DE LUCERNE / LA VIE ÉCONOMIQUE

aussi de l'attitude des exploitants.

Des événements ont lieu au moins une fois par mois dans la moitié des espaces de travail partagés et même une fois par semaine ou plus dans certains d'entre eux. Il s'agit par exemple de réunions informelles, de rencontres de réseautage avec des entreprises externes ou de conférences. La plupart des personnes interrogées participent régulièrement à ces animations, qui favorisent le développement de l'espace de travail et mettent ses utilisateurs en contact avec les entreprises de la région. On peut donc supposer que les espaces de travail partagés stimulent les échanges dans les régions rurales, contribuant ainsi au développement économique de leurs communes.

Des idées novatrices

Les sondés estiment que les espaces de travail partagés aident à développer le réseau professionnel. Les échanges qu'ils favorisent débouchent souvent sur des coopérations, des projets, des produits ou des modèles d'affaires novateurs. Ces espaces permettent également de mener des projets de recherche et de développement en dehors des institutions

classiques. Ils favorisent les échanges interdisciplinaires et l'émergence de nouvelles idées et perspectives. La diversité de leurs utilisateurs et de leurs activités en fait des micropôles attractifs. Le dynamisme ainsi insufflé dans la commune ou la région renforce la compétitivité des entreprises locales.

L'économie locale en profite également: les utilisateurs de ces espaces partagés mettent à profit les offres du commerce de détail et des entreprises de restauration, mais également d'autres prestations, comme la Poste, le salon de coiffure ou les activités de loisirs. Le fait que de nombreux utilisateurs travaillent et habitent dans la commune et y profitent des offres locales crée des emplois et de la valeur ajoutée.

Un instrument de développement régional

La «Kreativfabrik 62» d'Oberkirch (LU), instituée notamment avec l'aide de la Nouvelle politique régionale de la Confédération (NPR), est l'un des premiers espaces de travail partagés en zone rurale. Si la NPR juge utile de soutenir ces espaces, c'est qu'ils constituent une plateforme qui favorise le tissu économique

d'une région et la rend plus attrayante pour les entreprises et les professionnels.

Les espaces partagés situés dans les zones rurales donnent parfois une nouvelle vie à d'anciens bâtiments désaffectés. Ainsi, l'«Office Lab» de Zoug et le «Macherzentrum» de Lichtensteig (SG) se sont installés dans des bureaux de poste transformés, tandis que le «Neubad», à Lucerne, a pris ses quartiers dans une ancienne piscine. Ces changements d'affectation revalorisent les sites et favorisent l'éclosion de micropôles.

Les espaces de travail partagés qui bénéficient du soutien des pouvoirs publics peuvent par conséquent constituer un outil de développement régional et donner un élan durable aux régions périphériques. Dans le cadre d'un projet de recherche complémentaire, les auteurs étudient actuellement si, d'un simple lieu de travail, les espaces partagés peuvent se muer en lieux d'innovation sociale et devenir des points de rencontre ou contribuer à améliorer la qualité de vie d'une commune.



Jana Z'Rotz

Économiste et collaboratrice scientifique, Institut d'économie régionale et d'entreprise (IBR), Haute école de Lucerne – Économie



Timo Ohnmacht

Professeur, coordinateur de recherche et chargé de cours, Institut d'économie touristique (ITW), Haute école de Lucerne – Économie